Question orale de Caroline Cassart, Députée, à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, concernant Les perspectives de relance pour le secteur de la pomme de terre

Monsieur le Ministre,

Le secteur de la pomme de terre connait une conjoncture particulièrement difficile. Vous le savez, de nombreuses tonnes sont stockées dans les hangars et ne trouvent pas preneur. Par conséquent, les prix s'effondrent. Cette situation résulte notamment d'un ralentissement dans la filière de transformation et d'une difficulté à exporter la marchandise.

La Commission a annoncé envisager un système de rachat des produits ainsi que de donner des aides qui s'écartent des règles habituelles de concurrence. Monsieur le Ministre, pouvezvous me dire si ces deux dispositifs sont désormais mis en place? Avez-vous eu une concertation avec votre collègue Morréale afin d'envisager le rachat et l'écoulement des produits vers les banques alimentaires?

De plus, l'organisation interprofessionnel de la pomme de terre Belpotato a appelé les chaînes de supermarchés belges à promouvoir davantage les pommes de terre et les produits à base de pommes de terres belges dans les rayons. Cet appel a-t-il été entendu? Avez-vous constaté un changement dans l'offre de la grande distribution?

Enfin, et j'en terminerai par là, il est également essentiel de réactiver la circulation des produits en dehors de l'Europe. A cet égard, l'AWEX a un rôle important à jouer et je pense savoir qu'elle travaille activement sur ce dossier. Qu'en est-il à l'heure actuelle Monsieur le Ministre? Quelles sont les pistes sur la table pour relancer l'exportation? Vu la situation particulièrement délicate en ce moment, les importations ont-elles été réduites?

Je vous remercie.



Suivi de la question:

→ Commission du 19/05/2020

Mme la Présidente. - L'ordre du jour appelle les questions orales à M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, de:

- M. Hardy, sur « les difficultés rencontrées par le secteur de la pomme de terre »;
- Mme Cassart-Mailleux, sur « les perspectives de relance pour le secteur de la pomme de terre »;
- ❖ M. ANTOINE, sur « le soutien aux producteurs de pomme de terre ».

M. Hardy (PS). - Monsieur le Ministre, depuis plusieurs années, les producteurs de pommes de terre belges et wallons connaissent des difficultés. Il y a deux ans, la canicule avait déjà porté un coup particulièrement dur au secteur. Cette année, la crise sanitaire s'ajoute aux difficultés passées. Les risques de faillites sont là et de nombreux emplois sont à la clé.

Notre pays est leader du marché de production et de l'exportation de produits surgelés à base de pommes de terre. Les producteurs de frites surgelées estiment que la consommation mondiale a chuté de plus de 40 %. En Belgique, 100.000 hectares de cultures sont consacrés à la production de pommes de terre, ce qui représente 4 millions de tonnes de pommes de terre/an.

Un pourcentage de 10 à 15 % est écoulé sur le marché du frais. L'essentiel, 85 à 90 %, est destiné à la transformation industrielle, le plus souvent sous forme de frites surgelées. Or, avec la crise, la consommation de pommes de terre transformées diminue, en cause principalement l'annulation légitime des carnavals, des festivals, des kermesses. Les mesures de confinement touchent de plein fouet l'ensemble du secteur de l'HORECA.

Certains producteurs sont sous contrat pour tout ou une partie de leur production, d'autres comptaient sur le marché libre pour vendre leur stock. Ceux-ci se retrouvent avec des stocks de pommes de terre qui ne valent plus rien et qui ne trouvent pus d'acheteurs.

Aujourd'hui, dans la presse, vous pouvez lire que Belgapom estime à 750.000 tonnes de pommes de terre destinées à l'industrie qui ne seront pas utilisées pour une valeur de 125 millions d'euros. La filière wallonne de la pomme de terre estime que cela concerne entre 200.000 et 300.000 tonnes en Wallonie.

Avec le Gouvernement, vous avez décidé de soutenir financièrement le secteur dans leurs dons aux plateformes de banques alimentaires. Quelques 30.000 euros ont déjà été mobilisés pour cette action, avec pour objectif d'écouler plus de 100 tonnes de pommes de terre. Nous ne pouvons que saluer cette initiative utile socialement et économiquement. Cependant, cela sera malheureusement insuffisant pour la filière de la pomme de terre qui traverse une crise d'ampleur industrielle.



D'autres options s'offrent aux producteurs: écouler quelques tonnes aux particuliers à des prix dérisoires, en faire de la nourriture pour le bétail, les envoyer dans les filières de biométhanisation ou encore les répandre sur les champs pour servir d'engrais. Toutes ces opérations ont un coût qui vient s'ajouter au manque à gagner initial.

Votre cabinet dispose-t-il de données plus précises sur les conséquences de cette crise sur la filière de la pomme de terre wallonne notamment en nombre de faillites et de pertes d'emploi? Une concertation a-t-elle lieu avec les représentants de la filière de la pomme de terre en Wallonie? Des mesures précises sont-elles envisagées aujourd'hui ou à l'avenir?

La semaine passée, vous avez participé à une réunion, si ne je m'abuse, des ministres européens de l'Agriculture. Des mesures et des ressources supplémentaires ont été demandées pour les secteurs les plus touchés. Quelles sont les perceptives à cet égard?

M. Antoine (cdH). - Monsieur le Ministre, nous avions déjà eu l'occasion lors d'une précédente question orale d'échanger nos points de vue et de nous retrouver face à la crise de la pomme de terre. On en connaît les causes. Plusieurs collègues l'ont rappelé aujourd'hui avec la fermeture de l'HORECA, des friteries, de grandes manifestations, des secteurs de la transformation qui ne travaillent plus qu'à 50 %, bref une situation critique, dramatique.

Nous avions évoqué quatre pistes.

La première piste était l'achat des pommes de terre vers les banques alimentaires. Au passage, je veux saluer deux agriculteurs de ma région, M. De Coster et M. Vandenbroek qui sans attendre votre intervention ont fait don de plusieurs tonnes de pommes de terre aux différents CPAS de la région. Vous avez décidé 30.000 euros avec Mme la Ministre Morreale pour l'acquisition de ces surplus.

La deuxième piste, vous m'aviez annoncé une campagne de promotion avec l'APAQ-W. C'est fait, puisque j'ai cru voir la campagne « Selfrites » qui a été lancée et en cela, vous avez honoré les engagements que vous aviez souscrits devant le Parlement.

Restaient alors deux propositions auxquelles je viens d'ajouter une troisième vu le caractère dramatique de la situation vécue par les producteurs de pommes de terre. C'était une action vigoureuse sur le marché de l'exportation puisque nous avons ce fabuleux paradoxe de ne plus pouvoir exporter, mais de continuer à importer des primeurs, notamment venant d'Israël et qui séduisent à tort ou à raison, un certain nombre de nos consommateurs. Je rejoins ainsi les questions de mes honorables collègues.

Deuxième élément, c'est une indemnité au stockage, mais à vrai dire, aujourd'hui, quand j'entends les agriculteurs de ma région, il n'y a plus de débouchés et lors d'une rencontre que j'ai eue avec eux, ils m'ont avancé la piste hollandaise puisque le Gouvernement hollandais a décidé de verser 50 euros par tonne, ce qui représente à peu près un tiers de la valeur de revente.

N'y a-t-il pas là une piste, Monsieur le Ministre, d'une indemnité forfaitaire qui ne serait donc plus une indemnité au stockage, mais je dirais à la perte constatée?



Troisième élément, c'est nous prévenir pour l'avenir parce que, dans ma région comme dans celle que vous connaissez bien et que vous fréquentez, on vient de replanter les pommes de terre pour la nouvelle saison avec beaucoup d'espoir, mais aussi beaucoup de craintes, des craintes liées au secteur de la pomme de terre, mais aussi des craintes au niveau climatique.

Vous le savez, lors de l'assemblée générale de la FWA, était avancée l'idée par la présidente de la FWA, une excellente idée par Mme Streel de lancer ce que l'on appelle une assurance paramétrique pour la production de pommes de terre qui a été contractée. Je pense auprès du groupe AXA.

N'y aurait-il pas là une action pour votre département de couvrir tout ou partie de cette assurance paramétrique de quoi prémunir la nouvelle saison? J'en profite, du reste, par rapport à cette question de l'assurance paramétrique pour vous demander – cela ne figurait pas dans ma question, mais vous connaissant, vous êtes capable d'y répondre, nul doute, j'en suis certain. Dans la DPR, j'avais relevé avec un certain plaisir, l'introduction d'une assurance multirisque pour non seulement les cultures, mais aussi d'autres aspects en lien avec les spéculations agricoles. Où en êtes-vous dans cette mise sur pied de cette assurance multirisque?

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, nous sommes, le PS, le MR et votre serviteur pour le cdH, tous trois bien d'accord pour dire qu'aujourd'hui, il y a urgence dans le secteur des pommes de terre et que les mesures prises – et je les salue – étaient utiles, mais point suffisantes pour rencontrer la situation dramatique de nos producteurs de pommes de terre.

M. Borsus, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences (MR). — Madame et Messieurs les députés, merci pour votre question. Effectivement, le secteur de la pomme de terre a été et est très durement touché par la crise que nous traversons, singulièrement par l'addition de la fermeture du secteur HORECA et par la réduction drastique des exportations de produits transformés à base de pommes de terre.

Sur la base des éléments transmis par les acteurs, voici les données chiffrées actuellement disponibles. Effectivement, entre 500.000 et 750.000 tonnes de pommes de terre industrielles de la récolte 2019 sont excédentaires en Belgique pour une valeur maximale de l'ordre de 125 millions d'euros.

On sait que cette situation est aussi rencontrée par des pays voisins. Vous avez cité notamment les Pays-Bas, avec 1 million de tonnes, la France avec 500.000 tonnes, l'Allemagne 350.000 tonnes. Parmi ce stock excédentaire au niveau belge, l'on estime que près de 500.000 tonnes sont libres, c'est-à-dire n'ont pas d'acheteur prédéfini. Le problème est que le marché libre qui a en temps normal une certaine vigueur est aujourd'hui actuellement inexistant. Il n'y a pas de cotation du tout. Il n'y a quasiment aucune transaction.

Au niveau de la Wallonie, les chiffres sont de l'ordre, au total, de 350.000 tonnes qui sont bloquées dans les conditions que je viens d'évoquer au niveau belge.



Nous avons eu de multiples contacts concernant ce dossier avec les différents intervenants, les structures viticoles, l'industrie belge avec l'AWEx, bien sûr. Au niveau de l'industrie, celleci a dû réduire son activité ces dernières semaines pour se retrouver le plus souvent autour de 40 % de sa capacité et, dans certains cas, un peu plus avec maximum 60 à 70 % de sa capacité.

Par ailleurs, le déconfinement partiel contribue à relancer, lentement et partiellement, certains circuits de valorisation. L'enlèvement des volumes contractés avec les producteurs ou le négoce reste la priorité absolue des acheteurs belges. Ces contrats devraient pouvoir être honorés pour la plus grande partie d'entre eux, notamment via un report de livraison, un décalage dans le temps, d'un certain nombre de livraisons.

Dans l'intervalle, le secteur a obtenu l'autorisation de conclure des accords et de prendre des décisions sur les mesures de stabilisation du marché. Vous y avez fait allusion. En effet, la Commission européenne a autorisé une dérogation aux règles de la concurrence pendant une période de six mois pour les pommes de terre destinées à la transformation.

Les mesures prises sont les suivantes:

- le retrait du marché ou la distribution gratuite;
- la conversion et la transformation;
- le stockage;
- la promotion conjointe;
- une planification temporaire de la production.

Ce sont les dérogations que la Commission a accordées.

Nous avons plaidé avec force, dans un contact bilatéral avec la Commission, dans les deux derniers Conseils européens, concernant ce dossier.

Cependant, les mesures prises, que je viens d'indiquer, ne suffisent pas. Il est en effet difficile de planifier la production, car les pommes de terre de la saison suivante sont déjà en terre – vous l'avez mentionné, Monsieur Antoine – et celles de la saison précédente ne sont pas encore vendues pour une partie significative d'entre elles. Par ailleurs, sans aide européenne, cette mesure semble vouée à l'échec. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux commissaires, très récemment encore, de dégager des budgets, x dizaines d'euros à la tonne, qui compensent la perte exceptionnelle et très importante subie par le secteur.

Un deuxième train de mesures est à l'évidence nécessaire. En particulier, c'est cette compensation au niveau européen que nous sollicitons pour aider à écouler, à évacuer, à vendre, si possible dans une valeur dont on sait qu'elle est très restreinte aujourd'hui, les pommes de terre concernées; à les écouler, que ce soit dans la distribution gratuite, à vocation solidaire, telle que nous l'avons mise en place avec ma collègue, Mme la Ministre Morreale, que ce soit dans l'alimentation animale ou que ce soit, au pire, au sein de la valorisation dans des installations de biométhanisation qui peuvent aussi faire l'objet d'investigations additionnelles à celles qui sont déjà en cours aujourd'hui.



Je suis d'avis qu'il devrait être possible d'utiliser ce financement européen hors budget agricole. Si l'on prend d'une poche destinée à l'agriculture pour compenser une autre poche impactée par la crise, globalement, on n'a rien donné de supplémentaire au secteur agricole et l'on n'a rien accordé comme indemnité, pour être précis, en ce qui concerne le budget agricole.

Jusqu'à présent, vous l'avez souligné, des élasticités sont prévues au niveau européen concernant les règles, mais pas d'aides financières. Si aides il y a elles doivent venir en direct du budget wallon. À ce propos, à l'examen de l'ensemble des évolutions du secteur, des contacts et des demandes, nous sommes en train de réfléchir à ce dispositif parce qu'il faut une réponse. Vous avez mentionné que l'action que l'on a pu mener avec Mme la Ministre Morreale est importante du point de vue symbolique et du point de vue de la solidarité, mais que, en termes de tonnage, en comparaison des volumes concernés, c'est extrêmement parcellaire.

Par ailleurs, vous avez souligné également les opérations de promotion. L'APAQ-W et d'autres se sont mobilisés à ce propos, et je les remercie. N'hésitez pas à relayer ce message: consommez nos produits de proximité en général, mais consommez en particulier les produits aujourd'hui totalement disponibles dans nos stocks, transformés par nos usines en Belgique et en Wallonie jusqu'à vos supermarchés, au lieu d'acheter un produit qui viendrait lui-même traverser une partie de l'Europe, voire plus longuement, pour rejoindre votre supermarché et ensuite votre domicile, votre cuisine, votre salle à manger. L'APAQ-W a recouru tant aux médias de masse qu'aux médias sociaux, elle a lancé un concours. Elle s'est vraiment démenée de manière à ce que notre consommation de pommes de terre locales et de produits transformés localement puisse être amplifiée. Rappelons-le, la filière de la pomme de terre en Belgique, c'est plus de 4.000 emplois. Ce sont les producteurs, c'est toute une économie qui tourne autour de la pomme de terre.

Nous avons également veillé à soutenir la réactivation de nos créneaux d'exportation, parce que notre économie de la pomme de terre vit aussi très largement des capacités que nous exportons vers l'international.

Reste alors l'élément assurantiel que vous mentionnez, Monsieur Antoine. C'est effectivement un dossier qui est dans l'accord de gouvernement. Le but est pouvoir couvrir des risques — qu'ils soient des risques de marché, liés à la sécheresse ou d'autres risques encore, du point de vue sanitaire par exemple — et d'avoir ainsi une stabilisation, une raisonnable sécurisation de l'exercice du métier de produire et de cultiver pour l'agriculteur.

Nous sommes en réflexion à cet égard et en travail. Les produits existent; la question est de voir quelles sont les prises en charge des primes — totalement, partiellement — par l'agriculteur. Des aides européennes peuvent-elles intervenir pour une partie? Comment mutualiser par secteur: pour le secteur tout entier, par type d'exploitation, etc? Je pense que l'on doit travailler en ce sens. C'est en cela que je soutiens l'approche de Mme Streel ainsi que de la FWA et des organisations agricoles à cet égard.

M. Hardy (PS). - Monsieur le Ministre, je salue les multiples contacts que vous avez entretenus avec les acteurs de la filière de la pomme de terre.



La concertation est toujours, selon moi, la meilleure des voies possibles. Je serai très attentif aux obtentions des compensations européennes que vous avez soulignées et qui sont nécessaires. Dans le contexte actuel, il faut soutenir avec tous les moyens possibles toutes les filières fragilisées par la crise. Il en va de l'avenir de nos producteurs, de la pérennité des activités économiques qui font la force de notre Région.

Au niveau des aides directes wallonnes, vous dites que le Gouvernement réfléchit aux dispositifs de soutien supplémentaires. On y sera attentifs parce que c'est nécessaire vu le nombre d'emplois en jeu. Vous avez parlé de 4.000 emplois. Enfin, je suis convaincu que le Gouvernement est du côté des solutions et je vous remercie pour le soutien que vous apportez au secteur.

Mme Cassart-Mailleux (MR). - Merci, Monsieur le Ministre, pour le caractère complet de votre réponse et les différents contacts qui ont été pris. Comme l'a souligné mon collègue, c'est évidemment important, parce que dans ces périodes difficiles, ils ont besoin d'avoir une écoute, une analyse du dossier et des réponses à leurs questions. Vous avez, Monsieur le Ministre, proposé différentes réponses. La solution, c'est d'avoir différentes marges de manœuvre afin de trouver des solutions. Des contacts avec le commissaire pour dégager des budgets me semblent une piste importante. Les éléments assurantiels sont dans la DPR et il faudra avancer sur ce dossier parce qu'il me paraît important pour le secteur agricole que l'on puisse avancer.

Quant aux contacts avec l'AWEx, je pense que l'export reste aussi une solution. Il faut trouver des solutions rapides et temporaires. Par rapport aux grandes surfaces, l'ensemble des mesures – la fourchette à l'assiette, manger local – va pouvoir faire évoluer les choses, mais il reste encore du travail. Je vous remercie de vous y atteler et de gérer ce dossier comme il se doit. Je vous remercie.

M. Antoine (cdH). - Monsieur le Ministre, comme nous sommes, vous et moi, originaires du monde agricole, nous savons comme d'autres que pour la culture de pommes de terre, il faut la buter pour qu'elle puisse donner de bonnes récoltes. Ici, il faudra la booster.

Je veux faire une évaluation intermédiaire avec vous, avec beaucoup d'objectivité. Je considère qu'il y a une bonne prise de conscience du problème. Vous avez pris des mesures intéressantes sur le rachat pour les banques alimentaires, pour la promotion des contacts avec l'Union européenne. Dont acte. Il me semble que deux autres actions – je sais que c'est difficile dans les budgets actuels – s'imposent. C'est une indemnisation à la tonne, car sans cela nous aurons de très graves difficultés dans le secteur de la pomme de terre, et la prise en charge de l'assurance paramétrique pour les pommes de terre qui existe depuis deux ans et qui a été souscrite chez AXA.

Je pense que dans ces deux éléments-là, à la fois, vous guérissez du mal en cours et vous prévenez celui qui pourrait naître. Je ne manquerai pas de revenir alors pour une autre évaluation avec vous, mais considérez mes interventions et mes suggestions comme un support davantage que d'une critique.

